



80

7EME ANNEE • PRIX: 50 FB • ABONNEMENT ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45
INFO-TURK - SQUARE Ch. M. WISER 13/2 - 1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 •
EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION • ISSN 0770 - 9664

NOUVEAUX PARTIS DEJA MUSELES...

Après avoir déclenché au mois de mai le "processus de retour à la démocratie", à peine un mois plus tard, la junte d'Evren a montré ce qu'il en était réellement et a dissous l'un des partis qui venait de se former; a exilé et placé en résidence surveillée 16 anciens politiciens, dont Süleyman Demirel —ex-premier ministre— et a édicté de nouvelles mesures d'interdiction politique qui touchent des centaines de milliers de personnes.

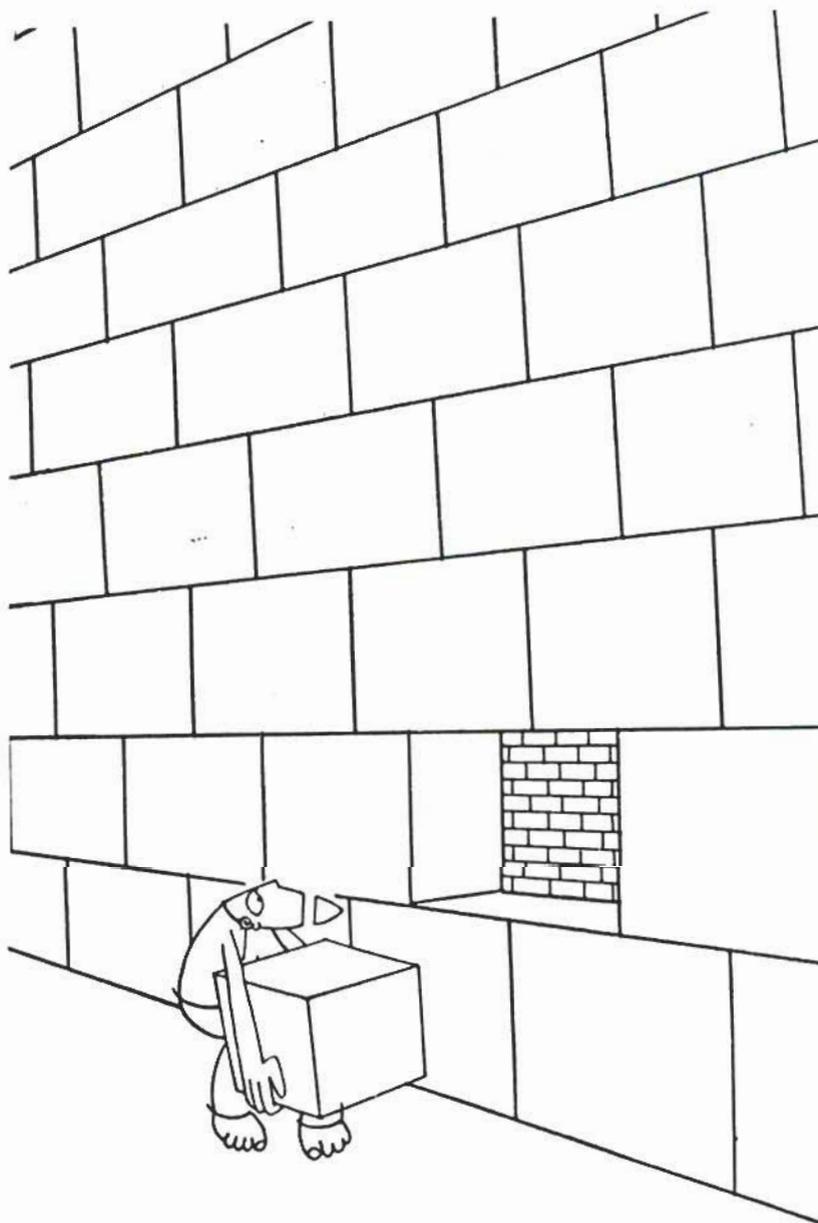
Dans notre Bulletin précédent, nous avions dit que "la décision de Demirel d'apporter son soutien au Parti de la Grande Turquie (BTP) pouvait donner le coup de grâce au schéma du général Evren".

La réponse d'Evren n'a pas tardé puisque le CNS a décidé de dissoudre le BTP dès le 31 mai 1983. Le même décret prévoit l'exil et la résidence surveillée à Canakkale pour les deux principaux fondateurs de ce parti, et Demirel, ainsi que pour 13 autres anciens politiciens; et ceci jusqu'à ce que le nouveau parlement soit élu et ait ouvert sa première session.

Par ailleurs, le champ des interdictions politiques s'est élargi; les dirigeants des fédérations au niveau des provinces et des districts des partis dissous, ainsi que tous les anciens maires élus, ne pourront plus devenir fondateurs ou dirigeants des nouveaux partis. Une dérogation est toutefois prévue, si l'on obtient une autorisation spéciale de la junte.

Non content de toutes ces nouvelles mesures, Evren a même procédé au chantage, lors de son allocution publique à Corum, et a déclaré qu'ils étaient aussi prêt à dissoudre n'importe lequel des nouveaux partis, s'ils se suggéraient être les héritiers de l'un des anciens partis dissous. Il a même menacé de suspendre les élections s'il le fallait, et a déclaré que le CNS était déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité et la tranquillité de la nation.

Afin d'éviter tout dérapage de contrôle des nouveaux partis, la junte a rendu public le 13 juin, la nouvelle loi électorale apportant toute une série de nouvelles restrictions:



L'interdiction sur les activités politiques est levée en Turquie!

DERNIERE MINUTE: Le 24 juin 1983, la junte militaire a mis son veto à 21 fondateurs dont le leader Erdal İnönü du parti social-démocrate (SODEP) qui venait de se former il y a trois semaines.

EXPOSITION DE CARICATURES D'INFO-TURK SUR L'IMMIGRATION S'EST
OUVERTE EN PRESENCE DU PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN

Une exposition de caricatures, intitulée "Ceux qui travaillent à l'étranger...", organisée par Info-Türk s'est ouverte le jeudi 16 juin dans les salles du Centre International de la Presse (IPC) à Bruxelles avec un vernissage en présence du Président du Parlement Européen, Mr Piet Dankert.

L'exposition qui reste ouverte jusqu'au 23 juin regroupe les oeuvres de 5 caricaturistes espagnols, 9 grecs, 11 italiens, 30 turcs et 20 yougoslaves.

Mr Ernest Glinne, président du groupe socialiste du Parlement Européen, Mr David Blackman, secrétaire de même groupe, Mme Raymond Dury, parlementaire européen, Mr Jean Kulakowski, secrétaire général de la Confédération mondiale du Travail et d'autres personnalités belges et immigrées ont également assisté au vernissage.

Les caricaturistes des pays qui exportent leur main d'oeuvre expriment dans leurs oeuvres, les raisons de l'émigration, les illusions que les immigrés bercent en quittant leurs pays, les réalités auxquelles ils sont confrontés sur place, leurs difficultés d'intégration.

Les dessins exposés ont été sélectionnés parmi 250 oeuvres ayant participé à un concours organisé en 1982 en RFA par Exile-Kulturzentrum.

Pour Bruxelles, l'exposition a été enrichie de coupures de presse, représentant des oeuvres de caricaturistes belges ayant traité l'immigration en Belgique.

- En plus du pouvoir de veto sur les fondateurs et dirigeants des nouveaux partis politiques, le CNS s'est arrogé non seulement le droit de répudier les candidats-députés que ces partis présenteront aux élections, mais s'est aussi arrogé le droit de veto sur les députés élus, jusqu'à ce que le parlement ait ouvert sa première séance; ainsi, un élu du peuple pourra être répudié du parlement s'il ne convient pas aux cinq généraux.

- Le nombre de personnes qui ne peuvent être élues au parlement a également été élargi. Tous ceux qui, fonctionnaires, enseignants, chargés de cours, professeurs, ingénieurs, etc, ont été ou auront été licenciés sous les ordres des commandants de la loi martiale, depuis le coup d'état jusqu'aux élections, ne pourront pas se porter candidats aux élections.

- Par ailleurs, ne pourront se porter candidats, ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études primaires; ceux qui sont interdits de fonctions publiques; ceux qui ont dévoilés des secrets d'Etat; ceux qui ont commis des délits politiques et idéologiques. D'après une enquête effectuée par le journal *Demokrat Türkiye*, le nombre de personnes que la loi sur les partis politiques, la loi électorale et le décret du 31 mai 83 du CNS, placent sous une interdiction politique, s'élève à près d'un demi million.

Pour éviter la possibilité d'un refus de vote sous ces conditions, la loi électorale prévoit une amende de 2.500 LT pour les abstentionnistes, et de lourdes peines de prison pour ceux qui feront de la propagande abstentionniste ainsi que pour ceux qui voteront sans en avoir le droit.

La nouvelle loi prévoit aussi la tenue par l'Etat, d'un registre de bonne conduite des partis, ainsi qu'un contrôle sévère de ces partis, sur les plans financiers, politiques et administratifs.

La loi électorale prévoit un système qui ne permettra pas à plus de deux partis de siéger dans le parlement, ceci, en établissant un double barrage.

En effet, pour pouvoir siéger au parlement, un parti doit regrouper les voix de 10 pc des électeurs inscrits, à l'échelle nationale. Sans cela, même s'il a regroupé plus de 50 pc des voix dans une circonscription, il ne pourra avoir de représentants au parlement.

Ainsi, l'on barre la route au partis régionaux. Cependant, même si un parti a regroupé 10 pc des voix à l'échelle nationale, pour pouvoir faire élire un député dans une province, il faut que le parti ait eu plus de voix, que le nombre obtenu, en divisant le nombre d'inscrits au nombre de députés à élire dans cette province. Par exemple, si dans une circonscription qui élit deux députés, un parti obtient 50,1 pc des voix, et

l'autre 49,9 pc; les deux mandats iront au premier parti. Ce double barrage est donc un système majoritaire de facto que la junte impose au pays.

Ainsi seuls deux partis puissants pourront siéger au parlement qui sera composé lors des "élections" annoncés pour le 6 octobre prochain, et les autres seront pratiquement éliminés de la vie politique.

Comme nous l'avions déjà expliqué dans nos Bulletins précédents, la Constitution et les autres lois empêchent de toute façon la formation en Turquie d'un parti de la classe ouvrière ou défendant les droits du peuple kurde.

Pour les autres partis, leur participation aux élections est subordonnée à la condition de s'organiser jusqu'au 24 août dernier délai, dans au moins la moitié des 67 provinces de Turquie.

Jusqu'à l'heure où nous mettons le Bulletin sous presse; trois partis se sont formés à droite, dont un, le Parti de la Grande Turquie, a été dissous par le CNS. Les deux autres sont le *Parti de la Mère-Patrie* (Ana-P) de Turgut Ozal, ancien Vice-Premier Ministre; et le parti du général en retraite Turgut Sunalp, qui serait le favori d'Evren, le Parti Nationaliste de la Démocratie (MDP).

Le colonel retraité Eba Vefa Karatay a bien formé un parti "Atatürkiste" le 7 juin dernier, le *Parti du Devoir Sublime* (YGP), mais on ne lui accorde aucune chance.

Après la dissolution du Parti de la Grande Turquie, des efforts ont été menés pour la formation d'un nouveau parti de droite qui pourrait drainer les électeurs fidèles au Parti de la Justice dissous, mais ils restent en suspens, car la junte n'affiche pas de "feu vert".

Apparemment, lors des prochaines élections, les voix de droite se répartiront entre le MDP et le Ana-P. Toutefois des travaux sont en cours, spécialement dans les milieux d'affaires, afin de canaliser toutes les voix de droite au sein d'un seul parti. D'ailleurs, Evren lui-même demande souvent que les partis qui partagent les mêmes opinions se réunissent, et il a déclaré qu'on n'a pas besoin d'une inflation de partis. "Il nous faut peu de partis mais de bons partis", a dit Evren récemment. Le nom du premier ministre Ulusu revient souvent lors des discussions sur un parti de droite unifié.

LA GAUCHE PARLEMENTAIRE

A gauche, fut formé d'abord le *Parti Populiste* (İP) de Necdet Calp, qui s'est vite avéré être un simili-parti puis, le 6 juin, le *Parti Social-Démocrate* (SODEP), du prof. Erdal İnönü a été formé à Ankara.

Après l'annonce du retour à la "démocratie", di-

vers tendances de l'ancien Parti Républicain du Peuple (CHP) ont tenté de fonder un nouveau parti social-démocrate, mais se sont heurtés aux restrictions et interdictions de la junte.

Là-dessus, le fils d'Ismet İnönü, ancien président de la République, compagnon d'arme d'Atatürk, et ex-président du CHP, est apparu avec la mission de réunir les "sociaux-démocrates" en un nouveau parti.

Bien que son nom soit "social-démocrate", le SO-DEP' aussi bien par la personnalité de ses fondateurs et dirigeants, que par son programme, est loin d'être l'héritier du CHP, dissous par le coup d'état du 12 septembre. En effet, même un journaliste qui s'était fait le défenseur attiré de la junte dans l'un des journaux les plus importants de Turquie, a pu figurer parmi les fondateurs et les dirigeants du SODEP.

Avant même la fondation officielle du parti, Erdal İnönü a déclaré que: "le respect et la soumission à la Constitution et aux lois sera notre principe fondamental", promettant ainsi de restreindre leurs activités aux limites imposées par la junte.

Le programme du SODEP comprend les points suivants qui sont en totale contradiction avec les principes défendus par le mouvement de gauche de Turquie depuis 20 ans et qui sont également aux antipodes des revendications de la grande masse qui constitue le soutien populaire de l'ancien CHP:

"- Nous voulons poursuivre les relations entre les travailleurs et les patrons dans le cadre de la paix sociale.

"- Nous considérons notre entrée dans la CEE comme une suite logique de notre situation de droit dans l'Europe;

"- Les droits de propriété privée et d'héritage doivent être préservés conformément à la constitution;

"- Les mécanismes du marché doivent le plus possible être ouverts à la libre concurrence."

Avec une telle constitution et un tel programme, il reste bien peu de différences entre le SODEP et le HP que l'on avait défini comme un simili-parti de centre gauche. Ainsi, cela ne serait nullement considéré comme une surprise si ces deux partis fusionnaient avant les élections, suivant la directive d'Evren d'unir les partis semblables...

Par conséquent, le parlement bipartite qui sera issu des élections travaillera dans le cadre du "régime autoritaire" que la junte a établi depuis trois ans; et appliquera le programme idéologique, politique, économique et social fixé par la junte, c'est à dire par le capital monopoliste et les USA qui l'ont mis sur pied.

Les milieux d'affaires sont si satisfaits de la tournure des événements, que le quotidien *Tercüman* (droite), après la communication du programme du SODEP, rassemble dans son édition du 13 juin, les points communs des programmes des 4 partis, MDP, Ana-P, HP, SODEP, et titre: "Nous sommes unis comme poing contre l'extérieur!"

LA GAUCHE EXTRA-PARLEMENTAIRE

Quelle que soit la manière dont le "centre gauche" sera représenté au parlement, ceci ne signifie en aucun cas que la gauche de Turquie y sera représentée. La lutte pour une réelle démocratie, pour les intérêts de la classe ouvrière et des classes et couches qui sont en contradiction avec la junte, se fera en dehors du parlement, dans la clandestinité.

Avec les nouvelles interdictions et restrictions imposées par la junte, ce ne sera plus uniquement aux socialistes et au mouvement kurde de rechercher des moyens de lutte extra-parlementaire, mais aussi aux fractions bannies des politiciens des partis dissous après le 12 septembre 1980.

Toutefois, si ces derniers peuvent espérer rentrer

un peu plus tard sur le plan parlementaire, la clandestinité risque de durer au moins sept années pour les cadres socialistes, à moins d'un extraordinaire revirement de la conjoncture.

Comme on peut le constater d'après les rapports réguliers que nous publions dans notre Bulletin sur la terreur d'état, durant ces trois dernières années, toutes les organisations socialistes et kurdes sans exception, ont subi une répression sans merci. Leurs dirigeants et membres ont été arrêtés, torturés, assassinés, condamnés à de lourdes peines de prison quand ce n'est pas à la peine capitale. Une partie de ces organisations ont subi de lourdes pertes à cause des répressions et ont même été entièrement liquidées. Malgré tout, d'autres ont pu résister dans une certaine mesure et poursuivent leur lutte en Turquie comme à l'extérieur, y compris la lutte armée.

Certains autres groupes qui n'ont plus aucune base en Turquie donnent l'impression de rester debout grâce aux publications que leurs dirigeants qui ont pu trouver refuge en Europe, continuent d'éditer plus ou moins régulièrement avec des moyens trouvés sur place.

Il est bien entendu impossible de déterminer dès maintenant l'étendue des pertes de force de chaque organisation, et de leur capacités à rassembler des forces pour les luttes futures. La plupart des cadres de la gauche certains en prison d'autres dehors, sont dans une période d'attente et d'expective.

Même si un front de résistance unique contre la junte n'a pu être organisé jusqu'à aujourd'hui, certaines alliances semblent se former dès à présent:

1) *Le Front Uni de Résistance Anti-Fasciste (FK-BDC)*: Il regroupe la Voie Révolutionnaire (Dev-Yol), le Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK), le Parti du Travail de Turquie (TEP), le Parti Communiste du Travail de Turquie (TKEP), le groupe d'Urgence, la Guerre Révolutionnaire, et "La Voix de l'Ouvrier", groupe dissident au CC du TKP. Son objectif est "de renverser la dictature fasciste en Turquie (et les formes qu'elle pourrait prendre à l'avenir), et la remplacer par un Pouvoir Populaire Révolutionnaire Démocratique, se basant sur le libre assentiment des peuples turcs et kurdes, et qui apportera la libération politique et sociale de la classe ouvrière et de tous les travailleurs, et le droit d'autodétermination au peuple kurde..." Le FK-BDC s'adresse aux travailleurs turcs d'Europe et à l'opinion mondiale par un comité qui s'intitule BIRKOM.

2) *Le Parti Communiste de Turquie et ses allés*: Le Parti Communiste de Turquie (TKP) qui était déjà en clandestinité avant le coup d'état et les dirigeants en exil de deux partis socialistes légaux, dissous depuis le 12 septembre, c'est à dire le Parti Ouvrier de Turquie (TIP) et le Parti Socialiste Ouvrier de Turquie (TSIP), se sont réunis en Europe début 82, et ont décidé de "poursuivre désormais leurs relations plus régulièrement, de coordonner et d'unir le plus possible, leurs campagnes politiques contre la junte, l'impérialisme et les monopoles, dans le cadre d'un programme". Toutefois, une unification ne s'est pas encore réalisée depuis un an entre ces trois partis pro-soviétiques. Néanmoins, les dirigeants du TIP ont fait toute une série de concessions sur les plans idéologiques, politiques et organisationnels à la direction du TKP, et ont réalisé de facto une union à deux. Tout en gardant le nom de TIP, ce parti ne travaille plus que comme auxiliaire du TKP dans les problèmes comme la Paix.

3) *Les autres organisations*: Les autres organisations qui semblent travailler solitairement malgré certaines alliances passagères sont: le Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP), le PCT/Marxiste-Léniniste (TKP/ML), le PCT/Union (TKP/B), Libération, le Dev-Sol, et les organisations kurdes: le Parti Socialiste du Kurdistan de Turquie (TKSP), Kawa,

Rızgari, les Libérateurs Nationaux du Kurdistan (KUK), le Parti Travailleuse du Kurdistan (KIP)...

Le développement ultérieur de toutes ces organisations qui sont contraintes à la clandestinité, dépendra aussi de la compréhension des limites du "travail légal" après les élections. Certains cadres non déchiffrés de ces partis essayeront de profiter des possibilités légales dans les syndicats, associations et partis de centre gauche... Mais cela ne sera qu'un travail accessoire.

Car ce qui sera déterminant, ce sera la lutte clan-

destine, sachant s'adapter aux nouvelles conditions d'organisation et de lutte, et forcera la main de ces partis et organisations pour de nouvelles alliances, en liquidera les plus faibles ou les fera fusionner avec les plus forts.

L'efficacité de la lutte contre le régime répressif à image parlementaire, dépend du niveau de développement de l'union des forces des organisations socialistes et kurdes dans la période à venir et du soutien populaire qu'elles pourroient obtenir en Turquie.

TERREUR D'ETAT

MISE EN RESIDENCE SURVEILLEE

Une modification apportée à la loi le 4 juin 1983 par le Conseil National de Sécurité prévoit que toute personne dont les activités sont considérées comme préjudiciables à l'ordre public sera mise en résidence surveillée, c.à.d. en quelque sorte exilée, dans une localité déterminée.

Cette modification accorde aux autorités le pouvoir de transférer le domicile de telles personnes à l'intérieur des zones couvertes par la loi martiale, de leur interdire l'accès et la résidence dans des régions déterminées et de les expulser de certaines autres régions.

Le domicile sera fixé, si nécessaire, par le Ministère de l'Intérieur à la demande des autorités militaires; un éventuel transfert de domicile en dehors des régions autorisées sera alors soumis à l'autorisation exclusive de celles-ci.

MECONTENTEMENT DES AVOCATS

Lors de la réunion de l'Assemblée Générale de l'Union des Barreaux de Turquie, qui s'est tenue le 14 mai, le Président de l'Union, Attila Sav, a déclaré que les avocats rencontrent de nombreux obstacles et restrictions à l'application des droits de la défense et a demandé que cette situation cesse.

Au cours de la même réunion, le Bâtonnier d'Izmir, Güney Dinç, a souhaité que soit promulguée, le plus tôt possible, une loi d'amnistie qui consolide la solidarité et la paix sociale. Soulignant le fait que, dans la nouvelle constitution, figure l'interdiction d'amnistie pour les condamnés reconnus coupables en vertu des articles 125 et 171 du Code pénal turc de délits d'opinion et d'activité politiques, Dinç a ajouté qu'une modification à la constitution devrait supprimer cette injustice et ce, avant les élections législatives.

CAMPAGNE CONTRE LA PEINE DE MORT

Le 17 mai, Abdülaziz Kılıç, condamné de droit commun, a été exécuté par pendaison. Ainsi, 35 personnes auront été, jusqu'à ce jour, exécutées sous le régime militaire.

Une pétition demandant l'abolition de la peine de mort a été déposée devant les présidences du CHS et de l'Assemblée Consultative. Cette pétition aurait recueilli 3.000 signatures.

PROCES DE MASSE

Au cours du mois de mai, les procureurs militaires ont intenté de nouveaux procès de masse contre les syndicats et les organisations démocratiques.

Le 24 mai, a débuté à Istanbul, le procès de 21

dirigeants du Syndicat des Travailleurs Agricoles et d'Irrigation (TIS, affilié à la DISK). Le procureur a requis jusqu'à 20 ans de prison. Lors du procès des dirigeants de la DISK qui se poursuit devant le tribunal militaire d'Istanbul, l'avocat de la défense Ercüment Tahiroglu a été arrêté et condamné à un jour de prison pour "avoir insulté" le procureur militaire.

Lors de l'examen des preuves, le procureur militaire a fait état d'un message de solidarité du secrétaire général du TKP, adressé à une réunion de la DISK, et le fait que, lors des manifestations du 1er mai, des banderoles du TKP avaient été arborées. Les dirigeants de la DISK ont rejeté l'argumentation du procureur et ont dit qu'ils n'avaient pas accepté ce message et que les banderoles avaient été portées à leur insu, par des individus qui n'avaient aucun rapport avec la DISK.

Autres procès de masse:

3.5: Le procès de 36 personnes, accusées d'être membres du TKP, a débuté à Adana.

10.5: Le procès de 123 personnes, dont 80 sont détenues sous l'inculpation du fait d'être membres du Parti Communiste de Travail de Turquie (TKEP) a également débuté à Adana.

12.5: Le procès de cinq membres du Comité de Contrôle du Barreau d'Istanbul a débuté devant le tribunal correctionnel. Les membres du Comité sont inculpés pour ne pas avoir prononcé une décision d'interdiction professionnelle contre Orhan Apaydin, président du Barreau, qui avait été auparavant arrêté. Le procureur a requis trois ans de prison.

13.5: Au procès de Dev-Yol/Fatsa, qui se poursuit devant le tribunal militaire d'Amasya avec 770 inculpés, Fikri Sönmez, maire de Fatsa a refusé de faire une déposition détaillée parce que la totalité des accusés ne se trouvait pas dans la salle d'audience. Rappelant qu'il était le premier maire de Turquie qui a été accusé d'être membre d'une organisation clandestine, Sönmez a ajouté que l'ensemble des inculpés devait assister à l'audience d'un procès politique.

14.5: Un procès de masse a débuté à Izmir contre 33 personnes accusées d'avoir mené des activités incompatibles avec le principe de laïcité et d'avoir fait la propagande contre la nouvelle constitution.

18.5: A Istanbul, le procès de 22 membres de l'Association progressiste de Femmes (IKD) et de la Jeunesse Progressiste (IGD), qui sont accusés d'avoir agi à l'instigation du TKP, a tenu sa première audience.

19.5: 68 inculpés du procès de la PEK, qui en compte au total 620, sont jugés à Adana.

27.5: Le procès de 13 personnes, accusées d'être membres de la THKP/C, a commencé à Izmir. Le procureur a demandé la peine capitale pour un des accusés.

28.5: Le procureur militaire a inculpé, à Istanbul, 8 personnes sous la charge qu'elles étaient membres du TKP/ML et a requis jusqu'à 10 ans de prison.

CONDAMNATIONS

Dans le courant du mois de mai, en plus de la condamnation à la peine de mort de militants kurdes, des centaines de membres des partis politiques ont été condamnés à la prison à vie.

Le tribunal militaire d'Ankara a condamné le président et les 27 dirigeants du Parti Ouvrier-Paysan de Turquie (TIKP), parti politique qui était légal jusqu'au coup d'Etat du 12 septembre, à des peines de prison allant jusqu'à 12 ans. Le président du parti, Perinçek, et ses 9 camarades, qui avaient été libérés lors des audiences précédentes et qui, par conséquent, espéraient leur acquittement, ont été arrêtés tout de suite après l'audition du verdict et réincarcérés à la prison militaire.

D'AUTRES CONDAMNATIONS

3.5: Le tribunal militaire de Diyarbakır a condamné 7 militants kurdes à la peine capitale; un militant à la prison à vie et vingt autres à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans.

4.5: Le tribunal militaire d'Adana a condamné deux activistes d'extrême-droite à 27 ans de prison et deux militants de gauche à la prison à vie.

7.5: Un membre du TDKP a été condamné à la prison à vie et 1 autre à 20 ans par le tribunal militaire d'Ankara.

11.5: Les tribunaux militaires d'Adana ont condamné à la peine de mort deux membres de Dev-Yol; des peines de prison allant jusqu'à dix ans ont été requises contre 34 autres membres et 50 personnes accusées d'être membres du TKP ont écopé de peine allant jusqu'à 16 ans.

13.5: Au procès de Dev-Yol qui se poursuit à Izmir, le tribunal a condamné 63 accusés à 15 jours de prison pour avoir déchiré leurs vêtements lors de l'audience du procès, pour protester contre le port obligatoire de l'uniforme de prisonnier. Le même jour à Ankara, les tribunaux militaires ont condamné deux membres de "Libération" à cinq ans de prison et six activistes de droite à des peines allant de 1 à 31 ans.

14.5: 13 personnes au total, inculpées pour avoir participé aux activités de Dev-Yol et du TDKP, ont été condamnées à 8 ans de prison, à Izmir.

18.5: Trois personnes, accusées de contrebande, ont été condamnées à 8 ans et 9 mois de prison à Ankara. Le même jour à Adana, les tribunaux militaires ont condamné 22 membres de Dev-Yol, du TDKP et du PCT/Union (TKP/B) à des peines de prison allant de 3 à 10 ans.

19.5: Les tribunaux militaires d'Ankara ont condamné deux activistes de droite à la peine capitale et deux autres personnes à la prison à vie.

23.5: Au procès ce trafic d'armes à Diyarbakır, des peines de prison allant jusqu'à 18 ans ont été requises contre les 8 accusés. Le même jour au procès du THKP/C Libération Révolutionnaire à Adana, deux accusés ont été condamnés à la peine de mort et un autre à 10 ans de prison.

24.5: A Adana 31 personnes accusées d'être membres de Dev-Yol ont été condamnées à des peines de prison allant de 2 à 13 ans.

25.5: Le tribunal militaire de Diyarbakır a condamné 12 personnes à la peine de mort et 8 autres à la prison à vie. Ces vingt personnes étaient inculpées pour avoir été mêlées aux activités du PKK. Le même jour, au procès du PCT/Voix de l'Ouvrier (TKP/Işçinin Sesi), à Ankara, 16 inculpés ont été condamnés à des peines de prison, allant de 6 mois à 25 ans.

26.5: A Istanbul, au procès du THKP/C-Les Avant-gardes Révolutionnaires du Peuple, le tribunal a prononcé 9 peines capitales et 8 peines de prison à vie.

Par ailleurs, 41 inculpés ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 24 ans.

27.5: A Ankara, un membre de Dev-Yol a été condamné à 5 ans et demi de prison. Le même jour, le tribunal militaire de Gölcük a condamné 13 activistes de droite à des peines de prison allant de 1 à 36 ans. D'autre part, l'un des procès du PKK, qui se déroulait à Diyarbakır a pris fin avec la condamnation de 35 personnes à la peine capitale.

28.5: 17 inculpés jugés à Konya pour avoir participé aux activités de Dev-Yol, du TDKP et du TKP/ML ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 10 ans et 8 mois.

LA CHASSE A L'HOMME

Dans le courant du mois de mai, les forces de l'ordre ont continué leurs opérations sanglantes contre les résistants. En dehors de l'opération militaire effectuée au Kurdistan, les forces de l'ordre ont opéré une raid contre le refuge de 6 militants de l'organisation "Guerre Révolutionnaire" à Izmir. Un militant, Bahtiyar Bölükbaşı a été tué par balles de fusil et 5 autres ont été arrêtés.

D'autres arrestations:

3.5: A la veille du Congrès de la Coopérative des Marchands et des Artisans de Giresun, 36 artisans ont été arrêtés par la police pour "avoir fait de la propagande communiste". Les 36 artisans dont "l'innocence" a été établie par la suite, avaient été vraisemblablement victimes d'un complot organisé par la direction de la coopérative, à laquelle ils étaient opposés, pour les empêcher de participer au Congrès. Parmi les 36 artisans libérés après la clôture des travaux du Congrès, se trouvaient également des personnalités connues pour leurs idées de droite.

4.5: 11 présidents de section du Parti Républicain du Peuple, dissous depuis le coup d'Etat, ont été placés sous surveillance sous prétexte qu'ils avaient organisé une réunion sans autorisation.

7.5: Les autorités ont annoncé l'arrestation de 22 membres du TKP/ML à Istanbul et de 8 membres du même parti à Izmir.

13.5: A Bozdoğan, ville dépendant de la préfecture d'Aydın, un avocat, Aslan Keçeli, a été arrêté pour "avoir insulté" le chef de junte Evren.

14.5: 12 Iraniens ont été arrêtés à Ankara sous le prétexte qu'ils avaient mené des activités au nom du parti TUDEH et qu'ils avaient établi des rapports avec les organisations clandestines turques.

15.5: 15 personnes suspectées d'être membres de Dev-Yol ont été arrêtés à Adana.

18.5: 5 membres de la Jeunesse Idéaliste (organisation fasciste) ont été arrêtés à Adana.

26.5: 8 personnes accusées d'avoir bariolé les bus de Atatürk ont été mises sous surveillance à Eurdur.

28.5: L'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Yüksel Cakmur et 4 de ses camarades ont été mis sous garde à vue à Izmir pour avoir organisé une réunion sans autorisation officielle.

29.5: Les autorités ont annoncé l'arrestation de 11 militants de "Libération" à Istanbul.

ASSASSINAT EN PRISON

Le quotidien "Cumhuriyet" du 18 mai a annoncé la mort, pour "Cause Naturelle", d'Abdullah Gülbudak, trésorier général de l'Union des Enseignants de Turquie (Töb-Der), qui était incarcéré à la prison centrale d'Ankara. On a fini par apprendre néanmoins qu'il n'en était rien et qu'en fait, des prisonniers, membres d'organisations de droite, avaient agressé avec l'aide des gardiens les dirigeants de la Töb-Der et

qu'ils les avaient battus, causant ainsi la mort de Gülbudak. Toutes les démarches de Halit Celenk, avocat de la Töb-Der, qui voulait examiner la dépouille de Gülbudak pour pouvoir déterminer les causes de la mort, ont été inutiles. Cet assassinat en prison a été rapporté par le Bureau de Liaison de la DISK en Europe au comité exécutif de la CISL à Bruxelles.

REPRESSION CONTRE LA PRESSE ET LES ARTS

12.5: A Ankara, un enseignant en littérature, Ozgen Seçkin, a été arrêté pour avoir fait de la "propagande communiste" dans son recueil de poèmes.

19.5: Le Commandement de la Loi Martiale a ordonné la saisie du livre du célèbre acteur de théâtre, Müjdat Gezen, "Nazım Hikmet en Bandes Dessinées", publié en 1978. Gezen et le caricaturiste Savas Dinçer, qui avait effectué la bande dessinée, ont été par ailleurs arrêtés et incarcérés au commandement de la loi martiale à Diyarbakır, puis transférés à la prison de Sigmalcılar à Istanbul.

20.5: L'écrivain humoriste turc de renommé mondial et président du Syndicat des Ecrivains, Aziz Nesin, s'est vu refuser l'octroi d'un passeport, selon le quotidien "Hürriyet".

25.5: Recep Marası, directeur des éditions Komal, a été condamné 13 ans de prison par le tribunal militaire d'Izmir pour avoir fait de la "propagande séparatiste" dans deux livres publiés avant le coup d'Etat.

26.5: Yükael Erdogan et Osman Yesil, directeurs des éditions de Yar, ont été condamnés à 7,5 ans de prison chacun par le tribunal militaire d'Istanbul pour avoir fait de la "propagande communiste par voie d'édition".

27.5: Le journaliste Cezmi Kırımlı a été condamné à Istanbul à 1 an et 4 mois de prison pour avoir fait des publications allant contre les principes laïcs, alors que l'éditeur responsable Veyis Sözüer se voyait condamné, pour le même délit, à une amende de 48.500TL.

28.5: Le quotidien local, la Gazette d'Isparta, a été interdit de publication et de distribution par le commandement de la loi martiale.

LIQUIDATIONS DANS LES UNIVERSITES

L'assaut des commandants de la loi martiale contre les universités s'est soldé au mois de mai par de nouvelles liquidations:

6.5: Le chargé de cours Tahir Hatipoğlu de l'Université Gazi d'Ankara;

11.5: Les chargés de cours Nazif Tepedelenlioglu, Güney Göneç et Jale Akyurtlu, de l'Université Technique du Moyen-Orient d'Ankara;

14.5: Le prof. Oya Köymen de l'Université Bogaçiçi et le prof. Metin Ozek de l'Université d'Istanbul;

19.5: Le prof. Gençay Gürsoy de l'Université d'Istanbul;

20.5: Les prof. Idris Küçükömer, Ustün Korugan et Sencer Divitçioğlu de l'Université d'Istanbul, ont été licenciés par ordre du commandement de la loi martiale.

TERREUR A L'ETRANGER

D'après le Ministère de la Justice turc, 36 citoyens turcs, réclamés par la Turquie pour avoir commis des "délits politiques", auraient été extradés par divers pays depuis le coup d'état: 27 par la RFA, 2 par la Hollande, un par la Yougoslavie, un par le Canada, un par la France, un par la Suède, un par la Suisse, un par la Tunisie et un par l'Iran.

Par ailleurs, lors d'une interview accordée aux journalistes, le Ministre des Affaires Etrangères de Tur-

quie, İter Türkmen, a accusé le gouvernement français de protéger le cinéaste Yılmaz Güney et a déclaré: "c'est une triste contradiction pour la France de protéger, encourager et primer un assassin comme Güney". Türkmen a prétendu que le film "Duvar" de Güney, qui avait participé au festival de Cannes, avait été financé par le Ministère de la Culture Française. En rappelant que Laurent Fabius, Ministre de la Recherche et de l'Industrie avait commenté le film à la TV en déclarant que la situation réelle en Turquie était pire que celle racontée dans le film, Türkmen a en encore y ajouté que la France n'était pas en mesure de donner des leçons aux autres en matière de droits de l'Homme.

Güney, qui avait été victime d'un complot et condamné pour meurtre, avait, comme on s'en souvient, réussi à s'échapper de Turquie en 1981 et son film "Yol" avait reçu la palme d'or en 1982 à Cannes. La Turquie avait demandé son extradition en tant que "condamné de droit commun" et alors que la France et la Grèce accueillaient Güney en artiste et en démocrate éminent de Turquie, la RFA et la Grande Bretagne avaient déclaré que Güney serait rendu aux autorités turques s'il se présentait dans leurs pays.

RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International a publié, le 6 avril 1983, un rapport détaillé sur la violation des droits de l'homme en Turquie:

"Depuis le coup d'état, les inquiétudes d'Amnesty International sur la Turquie ont été: le grand nombre de prisonniers de conscience; la torture systématique et étendue; le maltraitement des prisonniers politiques; l'imposition et l'exécution de la peine de mort. En avril 1981, Amnesty a envoyé une mission en Turquie afin de discuter de ces inquiétudes avec les autorités. En janvier et août 1982 et en avril 1983, de nouvelles missions d'Amnesty ont rendu visite en Turquie afin d'observer les procès.

"Le plus récent cas de mort en détention préventive, rapporté à AI, est celui de Mustafa Hayrullahoglu qui était détenu à Istanbul en octobre et novembre 1982. Il est douteux que toutes les allégations des tortures fassent l'objet d'investigations. Un avocat néerlandais qui avait assisté en janvier 1983 à trois procès de masse en Turquie a rapporté que les inculpés déclaraient dans chaque procès que les dépositions utilisées comme preuves avaient été obtenues par la torture."

CISL ET TURK-IS

Des discussions animées sur la question de la réintégration de la fédération syndicale de Turquie, Türk-Is, en tant qu'affiliée de la CISL ont eu lieu lors de la réunion du comité exécutif de celle-ci, tenue du 18 au 20 mai à Bruxelles. La principale raison de la suspension de l'affiliation de Türk-Is résidait dans le fait de la participation de son secrétaire général Sadık Side au gouvernement militaire. Sur cette suspension, Side a été mis en congé politique par Türk-Is.

Sevket Yılmaz, président de la Türk-Is a assisté à la réunion et déclaré que tant qu'il reste président, Side ne pourra jamais reprendre le poste de secrétaire général et également promis qu'il soutiendra tous les efforts pour la libération des syndicalistes détenus.

Le Comité exécutif de la CISL a déclaré qu'elle continuera à condamner l'interdiction imposée à d'autres organisations syndicales en Turquie et réclamera qu'une fin soit mise aux outrageants procès dirigés de la DISK. Une aide humanitaire aux familles des détenus continuera à être fournie en collaboration avec la Confédération européenne des Syndicats.

- Selon les chiffres annoncées par l'Institution de Sécurité Sociale, les salaires moyens réels, érodés surtout par l'inflation galopante de la fin des années 70 et des débuts des années 80, ont reculé, dans la dernière décennie, substantiellement de 34 pc. Entre 1972-82, bien que les salaires quotidiens bruts aient augmenté de 43,9 LT à 691 LT, soit 15 fois plus, les salaires réels ont diminué de 43,9 LT à 29 LT sous l'effet d'une augmentation des prix de 2.400 pc.

- Le CNS a approuvé une nouvelle législation autorisant l'avortement. Selon la nouvelle loi du 26 mai, les avortements seront autorisés jusqu'à la onzième semaine de grossesse. Les femmes mariées devront fournir l'autorisation de leur mari et les mineurs celles de leurs parents. La loi prévoit également d'accorder la stérilisation à ceux qui en feront la demande. Les médecins estiment que chaque année, environ dix mille femmes meurent ou subissent des mutilations au cours d'avortements clandestins pratiqués par des non-spécialistes.

LA SITUATION ECONOMIQUE

- D'après les derniers chiffres annoncés par l'Institut d'Etat des Statistiques, l'accroissement des importations continue à surpasser celle des exportations. Les exportations de Turquie dans le premier trimestre de l'année s'élèvent à \$1,35 milliards contre les \$1,30 milliards réalisés dans la même période en 1982. Quant aux importations, elles s'élèvent, à \$2,04 milliards en janvier et février 1983, contre \$1,96 milliards en 1982. Ainsi, le déficit du commerce extérieur de Turquie dans le premier trimestre de l'année, s'est élevé à \$946.277 contre \$656.887 en 1982.

Une chute pareille a été enregistrée dans le flux des devises étrangères. Ainsi, les devises étrangères transférées par les travailleurs turcs à l'étranger, ont diminué de \$280 millions dans les deux premiers mois de 1982, à \$226,9 millions dans la même période en 1983, soit 19 pourcent.

L'ARMEE

- Selon l'hebdomadaire américain *the Middle East Times*, la Turquie aurait besoin de dix milliard de dollars pour la modernisation de son armée. L'hebdomadaire américain a fait état d'un rapport secret de l'OTAN, comme source d'information. D'après ce rapport, la modernisation de l'armée turque serait effectuée en quatre étapes. Dans la première étape ("la modernisation fondamentale la plus urgente"), les 1.000 chars M-48 de l'armée turque seraient dotés de diesels et de canons de 105 mm. Par ailleurs, 80 chars Léopard et des fusées Milan seraient achetées à l'Allemagne fédérale.

Dans les étapes ultérieures, l'armement et l'aviation démodée de l'armée turque seraient remplacées par les avions et des fusées modernes.

L'accord n'a pas encore été conclu sur le type d'avion que la Turquie envisage de produire. La Turquie devrait faire son choix parmi les F-16 de la General Dynamics, le F-18 de McDonnell Douglas et le F-20 de la Northrop. Les négociations et marchandages sur le choix du type d'avion seraient en cours. Le général Tahsin Sahinkaya, commandant de l'Armée de l'Air et membre de la junte militaire, a déclaré dans une interview qu'il a accordée au quotidien *Tercüman* du 22 mai, que l'industrie turque de l'aviation qui est en train d'être structurée, pourrait, à partir de 1985, produire non seulement des avions de chasse mais aussi des hélicoptères et des avions d'entraînement, et a ajouté qu'ils envisageaient également la production de fusées.

EXPANSIONISME DE LA JUNTE TURQUE

La junte d'Evren qui, depuis environ trois ans, disperse toutes les organisations démocratiques et creuse les fondations d'un régime fasciste "parlementaire" dans le pays a, en mai, franchie le premier pas dans la voie de la réalisation de ses ambitions "expansionnistes" en exportant la terreur armée d'Etat au delà des frontières de Turquie.

L'opération de ratissage contre les Kurdes en Irak a commencé le 26 mai 1983, avec l'entrée en territoire irakien de deux brigades des forces spéciales de la gendarmerie turque et des forces parachutistes, aidées, selon des sources diplomatiques irakiennes, de deux brigades de gardes-frontières, et bénéficiant de l'appui "réduit" de l'aviation turque et de quelques hélicoptères.

L'opération de sept jours a pris fin le 2 juin "après avoir été menée avec succès", a annoncé un communiqué du ministère turc des Affaires étrangères. Les autorités turques ont affirmé que "des échanges de vue ont eu lieu en ce qui concerne cette action avec nos amis et voisins du gouvernement irakien".

Ce "droit de suite" est prévu dans le cadre d'une "coopération" mise au point il y a quatre ans après un accord entre le général Evren, à l'époque chef d'état-major général des forces armées turques, et le président irakien Saddam Hüseyin.

Les deux pays avaient décidé "de coordonner leurs plans pour un contrôle des minorités kurdes des deux pays".

L'ambassadeur d'Irak en Turquie, Mr Taha Mahmoud Al-Kaysi, a déclaré que l'opération des forces turques en Irak avait "probablement abouti à l'arrestation de 1.500 à 2.000 aventuriers séparatistes".

Selon un cri d'alarme lancé par le Parti démocratique du Kurdistan à Londres, l'armée turque a encerclé entre 20.000 et 30.000 civils kurdes, en majorité des femmes, des enfants et des vieillards qui s'étaient réfugiés dans les camps du PDK.

Des sources diplomatiques à Ankara confirment aussi l'ampleur de l'opération qui dépasse de toute évidence la simple "poursuite" de quelques autonomistes kurdes. Selon ces sources, citées par l'AFP, 15.000 soldats turcs renforcés par des troupes irakiennes sont entrés jusqu'à 40 km à l'intérieur du territoire irakien. Des bombes anti-personnel auraient été lâchées sur la région.

Le seul "bilan" rendu public de source militaire turque fait état de 6 militaires tués. Pas un mot sur les victimes du ratissage, ni sur le nombre des prisonniers, estimé à 1.500 ou 2.000 personnes.

Les journaux turcs ont reflété l'opération avec des cris de victoire. Le quotidien *Tercüman*: "Les nids diaboliques ont été nettoyés"; *Hürriyet*: "Les traîtres ont été écrasés" et *Milliyet*: "Notre armée a nettoyé des groupes armés cantonnés en Irak". Pourtant ils n'ont pas soufflé un seul mot sur le nombre des victimes de cette opération "d'écrasement" et "de nettoyage".

Plusieurs observateurs en Turquie pensent qu'en procédant à cette "action de police", le régime militaire turc a franchi la première étape en vue de la réalisation d'un vieux rêve qu'il caresse discrètement: récupérer tout le Nord de l'Irak, la "Vilayet Mosoul", là où vivent les Kurdes.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, le pouvoir kémaliste fut contraint par les britanniques de céder cette région, de manière à créer un nouvel Etat sous protection britannique: l'Irak. Nombreux sont les militaires turcs qui considèrent que cette région riche en pétrole leur revient de plein droit, surtout à cause du fait qu'une importante minorité de langue turque habite parmi les Kurdes.

Selon le quotidien britannique *The Times* du 28 mai, "un article paru l'année dernière dans le *New Statesman* qui affirmait l'existence d'un complot turco-américain visant à saisir le nord de l'Irak, avait suscité un grand intérêt et des inquiétudes dans le monde arabe. En considérant la coopération amicale des gouvernements turc et irakien, une telle idée semble être extrêmement forcée et il semble bien que ce qui a été fait n'ait aucun rapport avec un tel plan. Pourtant, il nous rappelle que certains faits qui paraissaient inimaginables auparavant pourront devenir réels en cas d'effondrement total du gouvernement central en Irak".

REACTION EUROPEENNE

Avant l'opération de ratissage de l'armée turque au Kurdistan d'Irak les tribunaux militaires en Turquie avaient condamné 54 militants kurdes à la peine capitale. A Diyarbakir, capitale du Kurdistan de Turquie, le 25 avril, 12 militants du PKK, le 3 mai, 7 autres, et le 27 avril 35 autres ont été condamnés à la peine de mort.

Cette répression double, exercée sur le peuple kurde, a bouti aux réactions de plus en plus sévères de l'opinion publique internationale.

A Bruxelles, l'Union des travailleurs et étudiants kurdes (Tekoser), le Parti démocratique du peuple du Kurdistan et l'Union des étudiants du Kurdistan en Europe (KSSE) ont publié un communiqué dans lequel elles "condamnent avec force la persécution sanglante" et appellent le monde à rompre le silence sur cette répression séculaire". Cet appel est soutenu par plusieurs organisations démocratiques dont Info-Türk.

Les trois organisations kurdes ont aussi organisé une manifestation de protestation le 4 juin devant l'ambassade de Turquie à Bruxelles.

D'autre part, le président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Mr Kurt Ahrens, est intervenu lundi auprès du général Evren sur la condamnation des militants kurdes.

COLONISATION DU CHYPRE DU NORD

Après avoir dénoncé la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 13 mai qui demande le retrait de Chypre de toutes les forces d'occupation, le régime militaire turc a accéléré la colonisation du secteur occupé de l'île. La junte du Général Evren a donné le 19 mai le feu vert à l'adoption de la livre turque dans "l'Etat fédéré" turc (secteur occupé depuis 1974 par l'Armée turque, et a soufflé à Mr Rauf Denktaş, l'ancien collaborateur du colonialisme britannique et l'actuel chef de ce soi-disant "Etat fédéré", d'annoncer que l'indépendance de cet "Etat" sera bientôt unilatéralement proclamée.

Les Nations Unies ont voté par 103 voix contre 5 et 20 abstentions la dite résolution dans laquelle elles appellent à une reprise de négociations entre les deux communautés, turque et grecque.

Mr Kyprianou, président de la république de Chypre, et Mr Rolandis, son ministre des Affaires étrangères ont déclaré à Bruxelles que "ces actes démontrent, si besoin est, la volonté d'Ankara de consolider sa colonisation en multipliant les faits accomplis. A côté des 30.000 hommes du corps expéditionnaire turc, il y a actuellement dans le secteur occupé quelques 40.000 Turcs venus de Turquie, auxquels on a donné les terres qui appartenaient aux Chypriotes grecs.

LA TURQUIE - LES USA / L'OTAN

Alors que l'Armée turque menait une opération militaire au Kurdistan d'Irak afin de "nettoyer les guerillas kurdes", les manœuvres de l'OTAN nommées le "adventure Express-83" qui vont durer un mois ont commencé dans une région de l'Est d'Anatolie à l'approximité de la frontière soviétique. Les manœuvres auxquelles participent aussi bien les troupes de l'Armée turque que la Force Mobile de l'OTAN formée par les troupes des armées américaine, britannique, belge et allemande et les forces aériennes, sont dirigées par le général Irfan Yay, commandant du 9e corps armée turc.

La participation des forces de l'Alliance atlantique aux manœuvres qui se déroulent en Turquie a entraîné des critiques sévères au sein de la Communauté européenne. Mr Ernest Glinne, président du groupe socialiste du Parlement européen a demandé, dans une motion qu'il a adressée aux ministres des affaires étrangères des pays membres, si cette coopération militaire avec la Turquie où la répression sur les démocrates est toujours en cours est compatible avec "les idées de liberté et l'attachement à la démocratie proclamé par la Communauté européenne".

Par ailleurs, certaines milieux du Congrès américain, eux aussi, ont commencé, depuis quelques mois, à formuler des critiques à l'égard de l'Administration républicaine pour le soutien militaire et économique qu'elle fournit au régime militaire turc.

La sous-commission du Congrès américain a tenu, le 14 avril, une réunion sur la violation des droits de l'Homme en Turquie. Au cours de cette réunion, Mr Fellermaier, député socialiste allemand, a pris la parole au nom du Parlement européen et a exposé les observations des institutions européennes sur les pratiques anti-démocratiques du régime actuel turc.

En avril, l'Administration Reagan avait proposé à la Turquie une aide additionnelle de 100 million de dollars pour l'exercice financier de 1983 et une aide militaire de 755 million de dollars pour 1984 en considérant qu'elle est devenue une alliée "sûre et solide".

Afin d'assurer l'adoption de cette aide, le général Evren avait averti les membres du Congrès qui visitaient la Turquie en avril: "Avec quoi nous allons faire la guerre? Avec des briquets ou des pelles ou avec des chars modernes? Cela dépend de l'aide que nous recevons".

Pourtant, malgré tous les travaux de coulisse, la Commission des Affaires étrangères du Congrès n'a pas seulement rejeté l'aide additionnelle pour 1983 mais aussi diminué de 40 millions de dollars l'aide proposée pour 1984.

Néanmoins, l'Administration républicaine se poursuit ses efforts afin d'améliorer la coopération militaire avec la Turquie. L'Amiral Sudowe, commandant des forces alliées de l'Europe de Sud-est de l'OTAN, a visité, le 18 mai, la Turquie. Peu après la visite de Crowe, le général John W. Vessey Jr., commandant de l'Etat major américain s'est rendu, le 27 mai, en Turquie. Le général Vessey a déclaré, au cours de sa visite, que l'Administration américaine fera tout ce qui est en son pouvoir afin d'augmenter l'aide militaire à la Turquie.

Quant à la Turquie, elle a récompensé les efforts de l'Administration Reagan en votant, au cours des dernières réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Otan, pour les propositions américaines de moyenne portée sur le sol européen et l'ouverture des bases en Turquie à la Force de l'Intervention rapide des USA au cas d'une opération en dehors de la zone de responsabilité de l'OTAN.

 IMMIGRATION

5.5: A Ebersbachfels, en RFA, des inconnus ont incendié une maison abritant 4 familles turques et 2 familles yougoslaves. A Germersheim, le même jour, on a retrouvé le cadavre d'un jeune turc de 19 ans, Kaya Bildin, assassiné.

7.5: Lors d'une foire à Ahlen, en RFA, de jeunes néo-nazis se sont attaqués à des Turcs, et ont par ailleurs jeté une bombe dans un café turc.

8.5: La Police des Etrangers de Hambourg a renvoyé en Turquie un bébé turc de 1,5 ans, Sibel Aksu, "confisqué" à son père et mise toute seule dans l'avion. La mère de l'enfant avait déjà été également expulsée d'Allemagne car elle ne remplissait pas les conditions de séjour.

14.5: A Wiesbaden, en RFA, des policiers ont assassiné un jeune turc de 17 ans, Yusuf Bastürk, en le passant à tabac au commissariat. Par ailleurs, on a annoncé le suicide dans sa cellule, de Nafiz Yılmaz, un adolescent turc de 14 ans, à Oldenburg. A la suite de cette mort douteuse, le SPD a lancé une enquête sur les intimidations policières à l'égard des étrangers.

15.5: Un magasin de video appartenant à un Turc a été incendié à Hambourg par des inconnus.

16.5: L'Institut Emnid de Berlin a publié les résultats d'une enquête d'après laquelle seulement 4 pc des Turcs vivant à Berlin souhaitent s'installer définitivement en RFA alors que 60 pc des personnes interrogées, parmi les 120.000 turcs de Berlin, souhaitent rentrer en Turquie à la première occasion.

17.5: A la commune de St Josse à Bruxelles, l'obsédé sexuel qui s'attaquait aux petits enfants turcs, un belge de 35 ans, a été arrêté.

20.5: Une jeune turque de 13 ans, Yadigar Bozkurt, s'est suicidée par pendaison à Munich. Elle avait été battue par ses camarades allemandes à l'école.

20.5: Il a été annoncé que 3.585 personnes recevaient l'aide sociale du minimex dans les communes de Bruxelles, et que seulement 7,7 pc d'entre eux étaient des étrangers, alors que ceux-ci composent 25 pc de la population. D'après le Soir, seul les étrangers originaires de la CEE et les réfugiés politiques peuvent bénéficier du minimex.

21.5: Les immigrés turcs auraient envoyé en 20 ans pour \$17,5 milliards de devises en Turquie.

22.5: 81 avocats belges ont protesté contre la nouvelle loi ségrégationniste sur les étrangers dans une lettre envoyée au Ministre de la Justice, Jean Gol.

23.5: A Münster, en RFA, 2 néo-nazis ont incendié une maison abritant 14 familles turques. Par ail-

leurs, un jeune Allemand a criblé de balles une maison abritant une famille turque.

26.5: A Hambourg, une jeune fille turque de 14 ans, Hamide Yildirim a voulu se suicider en apprenant que son père, chômeur, voulait renvoyer sa famille en Turquie. La jeune fille a été sauvée au dernier moment par la police.

27.5: A Dinslaken, en RFA, Süleyman Yılmaz, immigré turc, père de 4 enfants, a été relâché et innocenté après avoir purgé une peine de 3 ans pour contrebande. Yılmaz a déclaré que la police l'avait fait condamner à 6 ans à l'aide des preuves truquées car il avait refusé de leur servir d'indicateur.

30.5: A Hanau, en RFA, 300 manifestants, dont des Turcs, ont protesté contre le meeting raciste du NDP. Il y a eu des affrontements sanglants lors des manifestations.

31.5: A Utrecht, en Hollande, 5.000 personnes ont manifesté pour protester contre la décision gouvernementale d'expulser les jeunes étrangers de 21 ans qui n'ont pas encore trouvé de travail.

MANIFESTATION A BRUXELLES

La manifestation organisée par les syndicats FGTB et CSC et les organisations démocratiques belges et immigrées, afin de protester les nouvelles réglementations sur les étrangers, s'est déroulée le 8 mai à Bruxelles. Elle a réuni 15.000 personnes.

Les immigrés turcs ont aussi pris part à la manifestation et on défilé avec leurs organisations en portant des calicots en turc, français et flamand.

Les manifestants ont appelé tous les Belges à la lutte contre le racisme montant, et ont souligné la solidarité et la fraternité belgo-immigrée. La manifestation a été un succès.

Les bourgmestres de 19 communes de Bruxelles avaient décidé auparavant, le 5 mai, d'interdire les inscriptions des étrangers dans les communes à partir d'un certain seuil. Cette décision a également attiré les foudres des manifestants.

Après la manifestation, une délégation a demandé au nom du comité de coordination, une entrevue avec le Premier Ministre Martens, mais celui-ci a indirectement refusé en déclarant qu'il avait transmis la demande au service intéressé.

Les organisations ayant participé à la manifestation, se réuniront le 23 juin pour discuter des nouvelles méthodes de lutte contre les mesures racistes.

LE BULLETIN INFO-TURK NE
PARAITRA PAS AU MOIS DE
JUILLET. LA PUBLICATION
RECOMMENCERA AU MOIS D'AOUT